



CHAVILLE TIR A L'ARC

N° affiliation FFTA : 0892191

Samedi 2 et Dimanche 3 décembre 2017

Concours 2 x 18 m sélectif

PHASES FINALES le dimanche a-midi

Lieu

Gymnase Colette Besson - 2, rue Jean Jaurès 92370 Chaville

Plan d'accès et stationnement en annexe.

Horaires

	Samedi		Dimanche
Ouverture du greffe	10h45	14h45	08h
Contrôle du matériel	11h15	15h15	08h45
Entraînement sur blason	11h30	15h30	09h00
Début des tirs comptés	12h00	16h00 *	09h30

Phases finales à 13h30

***Une cible est réservée aux Poussins le samedi à 16h.**

Nous suggérons aux archers ne désirant pas participer aux phases finales de s'inscrire de préférence le samedi. Les blasons ne seront pas changés sauf nécessité pour les tirs comptés.

Tirs sélectifs :

Ø80 : arc classique poussins ; Ø60 : arc classique benjamins et minimes, arc nu cadets
Ø40 : arc classique, arcs nus scratch

Trispots verticaux Ø40 : arc à poulies, *CL et AN sur demande à l'inscription*

Phases finales : Trispots verticaux Ø40 pour toutes les catégories retenues.

Blasons

Phases Finales

Règlement en annexe

Pré-inscription obligatoire, ouvertes aux catégories ayant tiré le concours sur blason ou trispots verticaux de Ø40. Le club se réserve le droit d'accepter des inscriptions jusqu'à 1 heure maximum avant le début des matches si les quotas ne sont pas atteints.
Matches en « SET » pour les CL et AN et en « POINTS » pour les CO, sur trispots verticaux Ø40.
Quotas prévisionnels pour les 6 catégories scratch retenues
Classiques (C à SV) : 16 H – 8 F / Poulies (J à SV) : 16 H – 8 F / Arc nu (J à SV) : 8 H – 4 F

Règlement

Chaussures de type tennis et tenue blanche ou de club/Cie obligatoires.

Tenues « pro staff » acceptées.

Vérification de l'inscription selon la réglementation fédérale en vigueur le jour du concours.

L'utilisation des flèches carbone est sous l'entière responsabilité de l'archer.

Récompenses

Remise des prix le dimanche vers 16h suivie du « Verre de l'Amitié »

aux 3 premiers de chaque catégorie du classement des tirs sélectifs et des phases finales

1^{ère} équipe Classique/Poulies - Homme/Dame (pas d'équipe mixte)

1^{ère} équipe Arc nu – mixité Homme/Dame possible

1^{ère} équipe Jeunes (H et/ou F – mixte en arme et catégorie – 1 arc à poulies max.)

Inscriptions

9 € toutes catégories. Le nombre d'archers du même club est limité à 10 par départ.

Feuille d'inscription à adresser avec le règlement à l'ordre de « CHAVILLE TIR A L'ARC » à :

Alexina ORSONI Appt C204 - 2 rue de Bougainville 78990 Elancourt

Tél : 06 21 34 68 30 (de 19h à 22h) Courriel : chaville2017@chavilletiralarc.com

Inscriptions en ligne : <https://chaville-salle.inscriptarc.fr>

Réservation par courriel ou en ligne obligatoire, valide 5 jours avant réception du mandat.

La Buvette sera à votre disposition pendant toute la compétition.

Notre partenaire l'Archery sera présent le dimanche





CHAVILLE TIR A L'ARC

N° affiliation FFTA : 0892191

Samedi 2 et Dimanche 3 décembre 2017

Règlement des PHASES FINALES le dimanche a-midi

Pour clôturer notre concours, nous vous proposons de participer à des Phases Finales en « SET » pour les CL et AN et en « POINTS » pour les CO, sur trispots verticaux Ø40.

Catégories retenues

Arc classique (CL) : Femme (C à SV) / Homme (C à SV)

Arc à poulies (CO) : Femmes (J à SV) / Homme (C à SV)

Arc nu (AN) : Femme (J à SV) / Homme (J à SV)

Quotas prévisionnels pour les 6 catégories retenues :

Catégorie	H/F	Quota prévisionnel	Début des finales
Arcs classiques (C à SV)	Hommes	16	1/8 ^{ème} de finale
	Femmes	8	¼ de finales
Arc à poulies (J à SV)	Hommes	16	1/8 ^{ème} de finale
	Femmes	8	¼ de finales
Arcs nus (J à SV)	Hommes	8	¼ de finales
	Femmes	4	½ de finales

Chaque archer ayant participé à l'un des 3 départs (sur blason ou trispot Ø40), peut prétendre à participer aux phases finales, à condition qu'il soit dans l'une des 6 catégories retenues.

La pré-inscription s'effectue sur la fiche d'inscription jointe au mandat ou en ligne

<https://chaville-salle.inscriptarc.fr>.

Une première liste prévisionnelle sera alors affichée le jour de la compétition et sur www.chavilletiralarc.com.

L'inscription devient définitive lors du passage au greffe et sera notifiée sur la feuille de marque du 1^{er} tir.

Conditions de participation

Si les quotas ne sont pas atteints, le club se réserve le droit d'accepter des inscriptions jusqu'à 1h maximum avant le début des phases finales.

Sont retenus dans chaque catégorie, les archers inscrits pour les phases finales en fonction de leur score et du quota de la catégorie (prévisionnel ci-dessus). Seul le 1^{er} tir est retenu.

Si les quotas par catégories ne sont pas atteints pour démarrer en 1/8^{ème}, les finales débuteraient en ¼ de finale. S'il n'y a pas assez de participants dans une des catégories pour démarrer en ¼, les finales débuteraient en ½ finales.

En cas de désistement de « dernière minute » et pour ne pas pénaliser les archers qualifiés de tirer, le club se réserve le droit d'organiser des phases finales par catégories mixtes (Hommes et Femmes) dans une même catégorie d'arme retenue.

La liste des inscrits sera affichée sur le site de la compétition et sur www.chavilletiralarc.com

Les résultats seront affichés à l'issue du dernier départ sur le site de la compétition et sur www.chavilletiralarc.com.

L'annonce des qualifiés sera annoncée ¼ d'heure minimum après l'affichage des résultats.

Déroulement

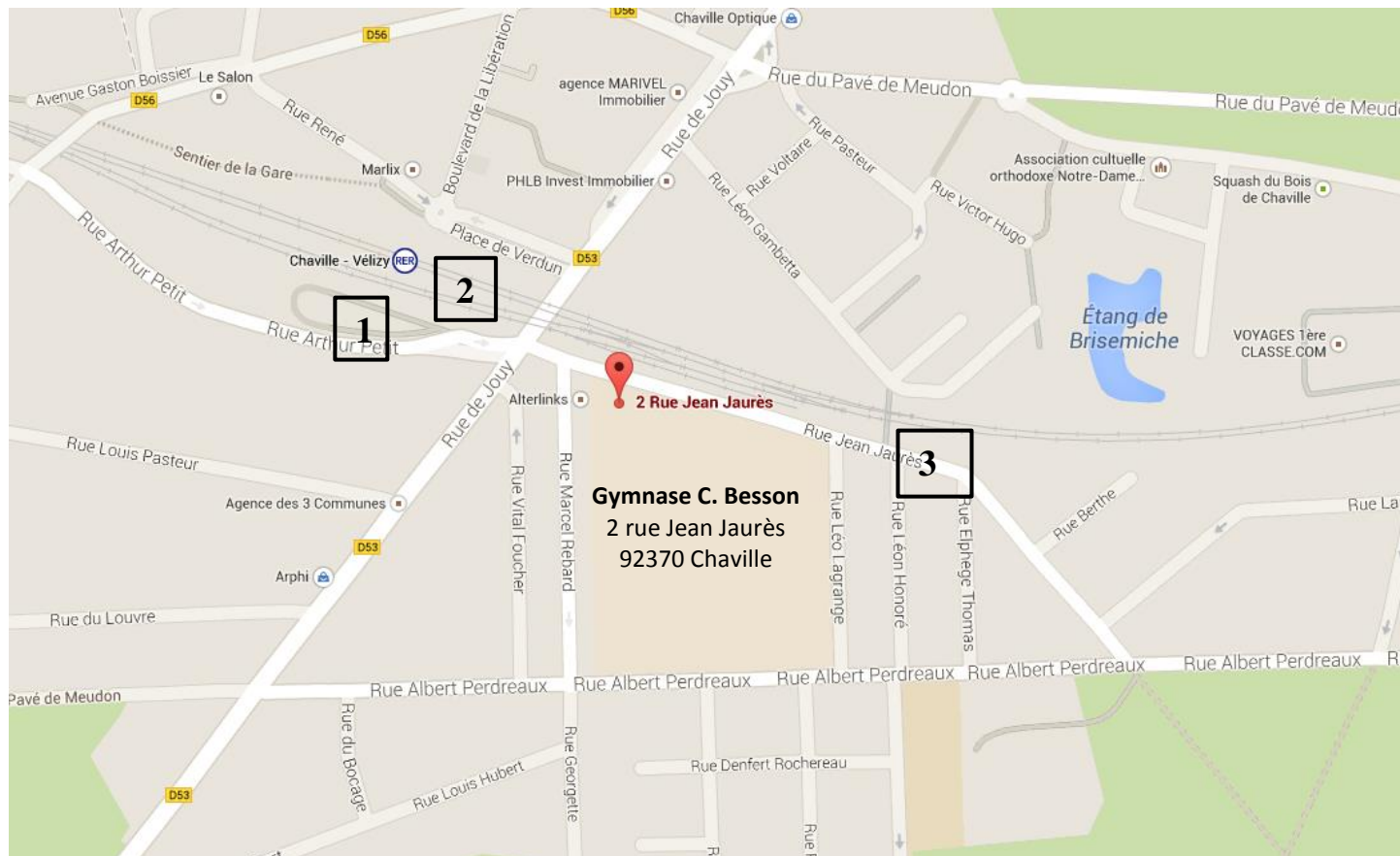
Les phases finales se déroulent en :

- « SET » pour les arcs classiques et les arcs nus
- « POINTS » pour les arcs à poulies

Une volée d'essai avant le 1^{er} tour de chaque catégorie.

CHAVILLE TIR A L'ARC

Plan d'accès



Gymnase Colette Besson - 2, rue Jean Jaurès 92370 Chaville

Parkings :

- 1 – Parking souterrain du gymnase Colette Besson – Rue Léo Lagrange 92370 Chaville
- 2 - Parking souterrain [EFFIA](#) (payant) – 235 places - 18 rue Arthur Petit 78220 Viroflay (Gare RER C Chaville-Vélizy)
- 2 – Parking extérieur (payant) de la Place de Verdun (78220 Viroflay) (marché le dimanche matin)
- 3 – Petit parking gratuit Rue Jean Jaurès à Chaville

Transports en commun :

RER C : station « Chaville-Vélizy »

SNCF Paris-Montparnasse : gare « Chaville-Rive Gauche »

Métro Ligne 9 : Station « Pont de Sèvres » (terminus) puis bus RATP n°171 station « Chaville-Rive Gauche »

SNCF Paris-St Lazare : gare Chaville –Rive Droite (prendre le bus RATP n°171 et s'arrêter à la station « Gare Chaville-Rive Gauche »

T2 : Station « Musée de Sèvres » puis bus RATP n°171 arrêt à la station « Chaville-Rive Gauche »

Bus RATP 171 : arrêt « Gare Chaville-Rive Gauche »

Chaville-Bus (uniquement le samedi, depuis les lignes SNCF et Bus RATP 171) : cliquez [ici](#) (Arrêt « JEAN JAURES »)



Encouragez le co-voiturage !

